

Projet d'établissement



**Centre Multi-accueil
de la LAUZE
81 200 – MAZAMET**

Sommaire

Introduction	2
Projet d'accueil	3
▪ Les modalités d'accueil	4
▪ L'accueil d'un enfant porteur d'un handicap ou atteint d'une maladie chronique	4
▪ L'équipe	4
▪ Les outils en termes de professionnalisation	5
Projet éducatif	6
▪ L'accueil	6
▪ Journée type	7
▪ Le repas/ le goûter	7
▪ Le sommeil	8
▪ Les soins	9
▪ Le jeu et les activités d'éveil	9
▪ La place des bébés	10
▪ Les projets socio-culturels	11
▪ L'égalité filles/ garçons	13
Projet social et développement durable	14
▪ L'environnement	14
▪ Historique	14
▪ Autres modes de garde	15
▪ Les partenaires	15
▪ La place et l'implication des parents au sein de la structure	16
▪ Les familles en insertion et vulnérables	16
▪ Les actions en matière de développement durable	17
Conclusion	18

Introduction

Ce projet d'établissement établi à la création du centre multi accueil en 2016, a été revu à la suite du nouveau décret relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants du 30 août 2021. Dans un souci d'accueillir et d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille, nous nous sommes efforcées de questionner nos pratiques et nos valeurs afin de trouver une cohérence éducative.

Ce projet est ainsi le fruit d'un travail en équipe. C'est un outil de travail fédérateur auquel les agents doivent se référer pour pouvoir accueillir et accompagner chaque enfant et sa famille dans les meilleures conditions possibles.

Ce projet est pensé en trois parties : Le projet d'accueil qui définit les axes et objectifs de travail et le projet éducatif qui détermine les modalités et les pratiques professionnelles de l'équipe, et enfin le projet social et de développement durable qui décrit l'historique de la structure et notre engagement environnemental.

Projet d'accueil

Ce projet expose nos orientations pédagogiques et nos objectifs afin de répondre à nos missions fixées par le décret du 1 août 2000 (1^{er} alinéa de l'art.R.180-10) relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifié par les décrets du 20 février 2007 et du 7 juin 2010. C'est un outil commun auquel se réfère l'ensemble des professionnels de la structure afin d'assurer une cohérence éducative. Ceci dans le but de proposer un accueil et un accompagnement de qualité au jeune enfant et à sa famille.

Nos objectifs sont :

- **Accueillir l'enfant et sa famille** en tenant compte des particularités de chacune, de leur culture. Cela sous-entend, de nous adapter à chaque enfant et à chaque famille en respectant leur mode de vie et leur culture qui peuvent parfois être différents des nôtres.
- **Répondre aux besoins physiologiques et affectifs des enfants** accueillis au sein du multi-accueil en respectant l'individualité de chaque enfant.
- **Accompagner l'enfant vers la séparation.**
- **Contribuer à la socialisation de l'enfant.**
- **Accompagner les enfants vers l'autonomie.**
- **Soutenir les parents** dans leur fonction parentale.
- **Impliquer les parents au sein de la structure** : réunions, goûters...
- **Ouvrir les enfants vers l'extérieur** : il nous paraît important d'éveiller l'enfant vers le monde extérieur à travers les sorties éducatives (marché, bibliothèque, promenade, gym, école). Et à contrario, amener le monde extérieur dans le multi accueil : avec le projet intergénérationnel où les résidentes de la maison de retraite viennent au multi accueil.
- **Travailler en partenariat** avec les structures existantes sur le territoire ceci dans le but de proposer un accueil de qualité à l'enfant et à leur famille.

Pour remplir nos objectifs, nous partageons des valeurs éducatives communes telles que :

- **Respect** : Accueil de familles diversifiées ce qui sous-entend la tolérance sans jugement mais également respect du rythme de l'enfant : par exemple, le sommeil est respecté, on ne réveille pas les enfants, s'ils sont fatigués on leur propose de se reposer dans leur lit.
- **Bienveillance** : Accompagner l'enfant avec une posture et un regard bienveillant du professionnel.
- **L'Ecoute** : Prendre en compte les besoins des enfants mais également être à l'écoute des parents.
- **Transparence** : Établir une relation de confiance avec les parents sans jugement. Les parents peuvent ainsi entrer dans les locaux, déposer dans son lit l'enfant endormi ou bien changer sa couche. Ceci dans le but d'accorder une place particulière aux parents au sein de la structure.

Les modalités d'accueil

La structure accueille les enfants de 7h45 à 18h15 du lundi au vendredi. Elle est fermée le vendredi de l'Ascension, 4 semaines au mois d'août, 2 semaines entre Noël et le premier jour de l'an et tous les jours fériés. Exceptionnellement, à l'occasion de certains ponts, l'établissement peut être fermé d'autres jours dans l'année.

L'accueil de l'enfant porteur d'un handicap ou atteint d'une maladie chronique

Chaque demande d'accueil d'un enfant porteur d'un handicap ou atteint d'une maladie chronique doit être prise en considération et murement réfléchi en fonction des possibilités et des équipements de la structure. C'est en concertation avec les parents, l'équipe, le médecin de la structure et les établissements spécialisés suivant l'enfant qu'un éventuel accueil doit être pensé. Un projet d'accueil individualisé est alors élaboré et mis en place pour définir les modalités d'accueil, l'aménagement éventuel des locaux et les moyens mis en œuvre pour prendre en charge l'enfant.

L'équipe

Le centre Multi-Accueil de la Lauze est géré par la directrice, éducatrice de jeunes enfants, garante du projet d'établissement et du bon fonctionnement de la structure. Elle accueille au quotidien les familles afin de répondre au mieux à leurs demandes et s'occupe également de toute l'organisation rattachée de près ou de loin à la structure.

Au sein de l'établissement, l'équipe éducative est composée d'auxiliaires de puéricultrices et d'agents titulaires du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. Cette pluridisciplinarité a pour but de garantir une complémentarité entre les professionnelles afin d'assurer un accueil qualitatif.

L'ensemble de l'équipe a pour mission principale d'assurer le bien-être physique et psychique de l'enfant. De plus, elle accueille et accompagne les enfants et leurs familles au quotidien en essayant d'élaborer une continuité éducative. Nous mettons tout en œuvre afin d'accueillir l'enfant dans son individualité au sein d'un collectif dans le but de répondre à ses besoins.

Accueillir des jeunes enfants en l'absence de leurs parents nous amène en tant que professionnelle à construire et développer une posture particulière. En effet, travailler avec un enfant, c'est l'accueillir le matin, veiller à son bien-être et son éveil tout au long de la journée. Pour se faire, les professionnelles doivent se montrer disponibles, présentes, bienveillantes afin de construire une relation de "confiance" avec l'enfant. Nous lui proposons une relation individualisée

et rassurante qui sera construite avec lui dès la période d'adaptation.

L'équipe prend le temps d'observer, d'écouter et s'adapte à ce que chacun vit, ce qui permet de répondre aux demandes des parents mais également celles des enfants.

Un médecin est également amené à être présent dans la structure à raison de 5 h par an. Préalablement à l'admission de l'enfant de moins de 4 mois, une visite médicale est obligatoirement organisée avec l'enfant et ses parents afin de faire un point sur son état de santé et sur son évolution globale. D'autre part, à la demande des parents ou des professionnelles il peut être amené à rencontrer l'enfant lors d'un rendez-vous afin d'échanger sur les différents questionnements. Toutefois, il n'établit pas d'ordonnances. Une puéricultrice en libéral est amenée à intervenir dans la structure afin d'assurer également une mission de référent santé à raison de 15 h par an.

Les outils en termes de professionnalisation

Régulièrement, le personnel assiste à des formations organisées par le CNFPT. Ces stages permettent à chacune d'améliorer ses compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances. Ils permettent aussi d'avoir des échanges intéressants sur nos différentes méthodes de travail avec les professionnels de la Petite Enfance ou du secteur social des autres collectivités/établissements.

Se remettre en question, approfondir nos connaissances, et analyser nos pratiques est nécessaire afin de faire évoluer notre posture professionnelle. C'est pourquoi, une psychologue intervient auprès de l'équipe à raison de 2h, trois fois dans l'année. Ces temps d'échange, sont bénéfiques pour l'ensemble des professionnelles et nous permettent de prendre du recul sur des situations rencontrées où l'on peut se sentir également en difficultés.

Projet éducatif

L'enfant au sein d'un collectif est pris en compte de manière individuelle en fonction de son histoire familiale, sa culture, ses désirs, ses besoins et sa personnalité. Le multi-accueil se doit de répondre aux besoins de l'enfant : de sécurité, d'autonomie, de libre expression et de socialisation. Ainsi, ce projet pédagogique est une référence éducative de la structure et concrétise notre volonté d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille. Il nous permet ainsi de répondre de manière précise à nos objectifs définis précédemment dans le respect de nos valeurs éducatives.

L'accueil

L'accueil de l'enfant et sa famille au sein de la structure est importante. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une séparation.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation.

Le premier accueil (lors de l'inscription) : Il permet une première connaissance de l'histoire de la famille. Il est l'occasion de présenter la vie à la crèche et de faire visiter les locaux.

Une période d'adaptation : La période d'adaptation est indispensable puisqu'il s'agit bien souvent d'une première séparation avec ses parents. Nous apprenons à connaître l'enfant et ses parents. Nous estimons que c'est à nous de nous adapter à chaque enfant. Lorsqu'on parle d'adaptation, c'est pour nous un moyen d'assurer une continuité avec ce que l'enfant vit chez lui. Une première rencontre a lieu avec l'éducatrice de jeunes enfants lors de l'inscription avec les parents, où ils peuvent visiter les locaux du multi-accueil et rencontrer l'équipe. Un second temps est prévu avec les parents, l'enfant et une des référentes. C'est l'occasion d'établir un échange avec les parents sur les habitudes, et les rythmes de l'enfant à l'aide d'un questionnaire adapté à l'âge de l'enfant. La période d'adaptation continue sans le parent, et les temps de présence augmentent au fur et à mesure (20- 30 min puis 45min, 1h15, 1h30, 2 h). On intègre progressivement les temps de goûter/repas puis de sieste. Augmenter progressivement les temps de présence au multi accueil, favorise ainsi l'intégration de l'enfant pour que tout se passe au mieux. Elle dure en général deux semaines mais peut être prolongée si l'enfant éprouve des difficultés. Afin de favoriser cet accueil, l'enfant aura deux professionnelles référentes qui l'accompagneront durant cette adaptation.

Dans certains cas, l'enfant ne s'habitue pas à la collectivité, c'est alors que nous envisagerons avec les parents de repousser l'accueil de l'enfant à plus tard. Ce n'est pas un échec, seulement que l'enfant et le parent ne sont pas prêts à se séparer à ce moment donné.

L'accueil au quotidien : L'entrée dans le bâtiment est sécurisée par un visiophone, seuls les professionnels peuvent ouvrir le portillon après vérification. Nous distinguons deux types d'accueil : le matin et le soir.

L'accueil de l'enfant est un moment décisif dans sa journée. C'est le rôle du professionnel de faciliter cet accueil en étant disponible, à l'écoute et rassurant auprès de l'enfant. Nous nous efforçons également de rendre autonome l'enfant lorsqu'il sait marcher et qu'il ne pleure pas, en le laissant entrer par lui-même et être acteur de cette séparation. Nous accordons une importance particulière à prendre le temps de se dire au revoir mais sans non plus s'éterniser. En effet, plus les au revoir sont longs et plus l'enfant aura du mal à se séparer. Le parent peut laisser transparaître une difficulté à laisser son enfant et cela peut générer chez celui-ci de l'insécurité.

L'accueil est un temps qui permet d'assurer une continuité entre la maison et le multi-accueil à travers les transmissions. Le parent qui amène l'enfant nous informe de l'état général de l'enfant (comment l'enfant a dormi, mangé) ou d'un événement qui a pu se produire la veille ou durant la nuit (prise de médicament...). A sa demande, il pourra être mis à disposition du parent un cahier de liaison où seront retranscrites les transmissions de la maison et du multi-accueil.

Lorsque le parent vient chercher son enfant, il entre dans la salle de vie et nous veillons à respecter ce temps de retrouvailles. Nous relatons le bilan de la journée de l'enfant (jeux, sommeil, changes, repas) et partageons également nos observations. C'est pourquoi il est conseillé au parent d'arriver 10 à 15 min avant la fermeture du multi-accueil afin que l'on puisse prendre le temps de retransmettre diverses informations concernant l'enfant.

Les parents ont également à disposition un panneau d'affichage sur lequel sont retranscrits les activités, repas et informations diverses de la structure.

Journée type

7h 45 : Accueil et jeux libres

10 h : Activités

11h : Temps calme

11h20 : Lavage des mains et départ des autres enfants

11h30 : Repas et départ.

12h15 : Départ et endormissement des enfants.

13h45 : Accueil des enfants.

15h15 : Réveils échelonnés et jeux

15h30 : Goûter

16 h30 - 18h15 : Départ enfants

Le repas / Le goûter

Le repas est un moment important de la journée, où il est nécessaire de respecter le rythme et l'individualité de chaque enfant. C'est un temps convivial et repérant pour l'enfant, ainsi il est

important qu'il se déroule dans une atmosphère paisible et sereine. Les repas sont préparés par une cuisinière et une aide cuisinière à base de produits frais ou congelés au centre multi-accueil Jeanne - Mazel et sont acheminés dans des conteneurs. Les menus sont préétablis sur plusieurs semaines et affichés à l'entrée des services afin que la famille puisse adapter les repas à la maison en fonction de la crèche. Les menus sont variés, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants et dans la mesure du possible aux saisons. Les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés.

Un temps calme est proposé aux enfants aux alentours de 11h00. Nous lisons des histoires, écoutons de la musique douce, chantons des comptines ou jouons avec des marionnettes. Les enfants ont la possibilité durant ce temps de se reposer avec doudou et sucette. Vers 11h 20 les enfants qui ne mangent pas avec nous partent, tandis que les autres vont se laver les mains chacun à leur tour avant de passer à table. A 11h30, les enfants commencent le repas.

Les bébés sont installés dans des chaises hautes adaptées à leur âge et les plus grands sont assis à table sur des chaises plus ou moins hautes en fonction de leur taille. Lorsqu'on observe que l'enfant est prêt ou bien s'il le demande, nous asseyons l'enfant à table sur une chaise adaptée avec les autres enfants.

Pour les bébés : La professionnelle s'occupe de l'enfant du début jusqu'à la fin sans interruption en respectant le rythme de l'enfant. Lorsque la diversification alimentaire est proposée à la maison, nous continuons également au multi-accueil.

Pour les grands : Les enfants choisissent leur place et mettent leur bavoir à colerette élastique de manière autonome. Nous restons disponibles pour les aider. Les repas sont servis dans des plateaux compartimentés où est proposé l'entrée, le plat (protéines/légumes/ féculents) et le dessert. L'enfant est libre de commencer par l'aliment de son choix. Il a à sa disposition une cuillère et une fourchette adaptées à son âge. Lorsque le repas est terminé, les enfants se débarbouillent seuls à l'aide de gants. Nous favorisons l'autonomie des enfants lors de ce temps de repas.

Nous encourageons les enfants à goûter tous les aliments mais nous ne les forçons pas. Aussi, nous ne les privons pas de dessert.

Les enfants qui ne dorment pas au multi-accueil, partent avant 12h15. A partir de ce moment-là et jusqu'à 13h45 le multi-accueil est fermé ; aucun départ ni arrivée ne sera possible.

Le goûter est proposé à partir de 15h30 : produit laitier/ compote et biscuit ou pain

Le sommeil

Le sommeil est un besoin fondamental de l'enfant c'est pourquoi nous souhaitons respecter le rythme de chaque enfant. Selon l'âge de l'enfant, le sommeil prendra des formes différentes afin de garantir un repos de qualité, sécurisé et adapté. Nous n'empêchons pas un enfant de dormir. Les enfants qui en éprouvent le besoin peuvent faire plusieurs siestes dans la journée. Bien souvent, l'enfant trouvera son propre rythme de sommeil qui peut être différent de celui de la maison. Nous veillons ainsi à respecter ce nouveau rythme.

Nous accompagnons les enfants à la sieste vers 12h30. Un rituel calme leur est proposé avant de s'endormir. Trois dortoirs de 5 à 8 lits sont à disposition pour le sommeil des enfants. Les bébés/moyens sont dans des turbulettes et s'endorment dans des lits à barreaux et les plus grands dorment dans des lits bas avec des couettes. Les doudous et sucettes sont mis à disposition pour le coucher. Chaque enfant a toujours le même lit avec son étiquette accrochée au-dessus afin de le sécuriser. Il est possible d'amener des photos de la maison et des veilleuses notamment pour les bébés.

La température des dortoirs est comprise entre 18 ° et 20 ° pour favoriser l'endormissement.

Nous nous efforçons de nous adapter à chaque enfant et de respecter son rythme en favorisant l'endormissement de l'enfant sans l'obliger. Si l'enfant ne veut pas dormir nous le levons. Nous proposerons alors un autre temps de repos plus tard.

Les réveils sont échelonnés, nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Nous estimons que s'il dort c'est qu'il en a besoin.

Des jeux calmes sont proposés aux enfants qui se réveillent.

Les soins

Les temps de soins sont des moments privilégiés avec l'enfant, ainsi nous prenons le temps d'expliquer nos gestes à l'enfant afin de le sécuriser. Nous veillons à rendre l'enfant acteur lors du change en l'encourageant à participer, à aider ou bien en jouant.

Les changes s'effectuent toutes les deux heures et autant de fois que cela est nécessaire. Nous utilisons du savon, du liniment, des lingettes ou du lait de toilette en fonction du produit utilisé à la maison. Nous veillons à respecter les produits utilisés par les parents dans un souci de continuité des soins.

Lorsque le parent commence l'acquisition de la propreté, nous continuons en lui proposant le pot ou le wc. Nous ne forçons pas l'enfant s'il ne veut pas y aller pour ainsi respecter le rythme et le choix de l'enfant. Notre rôle est d'accompagner le parent et l'enfant dans cette étape. Cette étroite collaboration avec le parent est essentielle afin d'assurer une cohérence éducative pour que l'enfant puisse devenir propre.

En ce qui concerne les soins médicaux, lorsqu'un enfant se fait mal, il est immédiatement pris en charge par un adulte qui lui administre les soins appropriés (gel arnica) et le retranscrit dans un cahier. Il rassure également l'enfant et lui verbalise la situation. Selon la gravité de la blessure, le professionnel surveille l'enfant. Si l'enfant est blessé sérieusement, la responsable ou l'auxiliaire de puériculture en l'absence de responsable, en avertit ses parents et peut être également amenée à appeler le SAMU ou le 18.

Au sein de l'établissement, lorsque l'état général de l'enfant nécessite la prise de médicaments, nous informons la famille afin de s'assurer que l'enfant n'ait pas déjà reçu un traitement et avoir leur accord pour lui administrer. De même, les parents signent une autorisation d'administration de médicaments par le personnel sur présentation d'une ordonnance.

Si l'enfant est malade et que son état est compatible avec la vie en collectivité, nous demandons aux parents de privilégier l'administration de médicaments le matin et soir mais nous pouvons lui administrer son traitement dès lors qu'il y a une prescription médicale et que le médicament non ouvert reste au sein de la structure. Les prises de médicaments sont retranscrites sur un cahier de soins.

Enfin, si nécessaire un projet d'accueil individualisé (PAI) est élaboré entre la famille, le médecin de l'enfant, le médecin de la structure et l'établissement pour répondre aux besoins de l'enfant en cas d'urgence (allergies, convulsions...).

La place des bébés

La particularité de notre structure est d'accueillir les enfants en âges mélangés. Ainsi, il est important de penser à une organisation et un espace adapté où chaque enfant puisse se développer sereinement. Un parc à bébés est ainsi mis à disposition afin de permettre aux plus jeunes d'évoluer, d'expérimenter librement et en sécurité. Les bébés sont allongés sur des tapis d'éveil accompagnés de mobiles musicaux. Nous proposons des jeux adaptés au développement et besoins de l'enfant (balles, miroir, jeux sonores, livres sensoriels). Nous restons disponibles et présentes dans le parc à bébés (assis avec eux).

Nous accordons une importance particulière à la motricité libre du jeune enfant. Autrement dit, nous veillons à respecter son rythme de développement. L'enfant, en expérimentant va passer d'une étape à une autre, librement, de sa propre initiative sans l'intervention de l'adulte. Il découvre de lui-même, à partir de sa maturation neurologique et de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement. Notre rôle est alors de l'accompagner dans ses découvertes. C'est-à-dire que nous ne l'installons pas dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même. En effet, l'enfant assis par l'adulte avant qu'il ne sache s'asseoir ne pourra pas jouer sereinement dans la mesure où son équilibre sera précaire. La maîtrise de sa motricité se répercute sur le développement de toute sa personnalité et influence son développement psychique. Ainsi, il prend confiance et apprend à réagir avec adresse aux chutes qu'il peut rencontrer.

Au fur et à mesure que l'enfant devient plus autonome et qu'il commence à ramper et se hisser aux barrières, il intègre progressivement le groupe des plus grands. Lorsque l'enfant est demandeur, il évolue petit à petit dans la grande salle. Ce mélange d'âges permet ainsi aux grands de faire attention et aux bébés d'être stimulés par les plus grands.

Le jeu et les activités d'éveil

Le centre multi-accueil est un lieu d'éveil et de découverte où l'enfant expérimente, manipule et joue. Durant sa journée, l'enfant a accès à des jeux libres mais également à des activités éducatives adaptés à son développement et son rythme.

Les jeux libres permettent à l'enfant d'expérimenter librement sans contraintes et favorisent

son autonomie. Consciente que le jeu libre participe à la socialisation de l'enfant, l'équipe a mis en place différents espaces qui permettent de répondre aux besoins des enfants en matière de développement global quel que soit l'âge de l'enfant. Un aménagement de l'espace a été pensé dans ce sens, où différents coins sont proposés : espace jeux symboliques (dînette et coin poupons), un coin motricité avec le toboggan et un coin calme avec livres à disposition.

Lors de ces temps de jeux libres, il est intéressant pour nous, professionnels, d'observer l'enfant, son comportement, ses jeux afin de mieux le connaître. Durant ces temps, nous nous positionnons à hauteur d'enfants et nous nous rendons disponible lorsque l'enfant nous sollicite, ou bien nous adoptons une posture d'observation plus en retrait afin de laisser évoluer l'enfant librement dans son jeu et faire ses propres expériences. Ainsi, un enfant qui a joué est un enfant qui a appris des choses sur lui-même, sur les autres, qui a développé des compétences en relation avec son jeu.

Notre travail est d'offrir à l'enfant un cadre ludique et sécurisant afin de lui permettre de jouer et de lui d'assurer une sécurité affective. L'alternance de jeux libres, et d'activités favorise le développement harmonieux de l'enfant.

Ainsi, différentes activités éducatives (motrices, transvasement, manuelles,...) sont proposées à l'enfant à partir de 10h15. Elles varient chaque jour en fonction des besoins des enfants et sont présentées sous forme de situations de découvertes et d'expérimentations. Elles ne visent aucun apprentissage particulier. Selon le nombre d'enfants, nous nous divisons en deux ou trois groupes avec des activités différentes. L'enfant a le choix d'y participer ou non. Il est libre de ses mouvements et peut choisir d'y mettre fin quand il veut. Si l'enfant se lève, l'activité est finie. La notion de plaisir est primordiale, c'est pourquoi aucune activité n'est imposée aux enfants. Nous proposons ces temps d'activités dans un but d'éveil, de découverte et de plaisir. Ainsi, nous laissons l'enfant expérimenter de manière autonome, en l'accompagnant par le regard, la parole et la posture, sans jugement de valeur.

- Activités de transvasement : sable / sable magique / eau
- Activités manuelles : peinture, gommettes, collage, playmaïs, dessin
- Activités motrices : parcours psychomoteur, motricité fine (perles, pions, jetons), ballon
- Activités d'encastrement : puzzles de différents niveaux
- Activités de construction : lego, cubes en carton, legos aimantés
- Activité cuisine
- Activité musique : se familiariser avec les instruments de musique, chansons et danse.
- Jeux d'imitation : Dinette, voiture, animaux, poupons
- Sorties éducatives : Pour les plus de deux ans, nous faisons des sorties en minibus pour aller à la médiathèque, au marché, à l'hautpouloise mais également des journées pique-nique.

Projets socio-culturels

Afin de proposer une large palette d'éveil et de découverte à l'enfant, nous mettons régulièrement en place des projets éducatifs.

Projet passerelle

Afin de se familiariser avec l'école et de faciliter le passage multi- accueil/école, nous avons mis en place un projet passerelle un lundi sur deux. Un groupe d'enfants intègre le fonctionnement de l'école le temps d'une matinée. Ils ont d'abord la possibilité de participer aux activités d'apprentissage basées sur le principe du « travail autonome » qui s'inspire de la méthode Montessori. Chaque enfant a la possibilité de choisir une activité d'apprentissage mise à sa disposition dans des casiers. Lorsque l'enfant a fini l'activité, il la range dans le casier correspondant. Les activités proposées aux enfants du multi-accueil sont adaptées à leurs âges et leurs compétences. Nous participons ensuite au temps de collation et enfin à des jeux d'apprentissage sur diverses notions.

Projet culturel par le biais du livre

Les livres sont également mis à disposition des enfants dans un coin calme où les enfants peuvent aller librement. Des temps d'histoires leurs sont proposés quotidiennement afin de leur permettre de manipuler l'objet livre, d'en prendre soin, de le respecter mais également de développer leur imaginaire. L'accès aux livres est un moyen pour l'enfant de s'évader et de s'épanouir. Le livre peut également être un support à la relation enfant/adulte pour créer un climat de partage et de communication. Quand nous lisons un livre, l'adulte est présent avec l'enfant, ce qui favorise la relation individuelle. Le livre va également permettre de mettre des mots, des sentiments, des émotions et ainsi de verbaliser des situations complexes.

Toujours dans un souci d'ouverture sur l'extérieur, nous proposons un mardi par mois pour les enfants de plus de deux ans, d'aller à la médiathèque. Une animatrice y est présente et nous raconte des histoires et chante des comptines. C'est également l'occasion pour eux, de se familiariser avec un espace culturel mais également de choisir des livres pour le multi accueil.

Projet intergénérationnel

Dans le but de favoriser les liens entre plusieurs générations autour d'un moment de convivialité, nous organisons un jeudi matin par mois une rencontre avec les résidentes de la maison de retraite « La chevalière ». Les résidentes qui participent au projet sont toujours les mêmes afin d'assurer une continuité et un repère pour les enfants. Nous présentons en premier lieu, au début de l'année, les photos des résidentes aux enfants afin de les préparer à leur venue. Ceci dans le but de réduire les peurs éventuelles et de sécuriser les enfants. Les résidentes qui viennent sont celles qui le désirent. Le volontariat est une condition première pour que les rencontres se passent dans le plaisir et la convivialité. De même pour les enfants, nous respectons le choix de ceux qui ne souhaitent pas y participer. Durant ces temps de rencontre, des activités adaptées aux deux générations sont proposées, pour ainsi faciliter les échanges entre elles. Il nous arrive également de leur rendre visite à la maison de retraite pour différents événements, tels que la chasse aux œufs.

Baby gym

A raison d'un mardi par mois, les enfants de plus de deux ans vont au gymnase de l'Hautpouloise où une animatrice sportive anime une séance de babygym. Un parcours adapté au développement des enfants est proposé. Ces temps de motricité permettent de répondre aux besoins de mouvement et d'action des enfants, de développer leurs compétences motrices (sens de l'équilibre, ...) et d'appréhender leur corps dans des espaces différents (hauteur, saut, étroitesse, bas, ..). A travers ces séances de gym, l'enfant va prendre confiance en ses capacités et être de plus en plus à l'aise.

La séance se décompose en trois temps :

- le parcours moteur où les enfants vont ramper, grimper, tourner, se déplacer, sauter et s'équilibrer.
- La motricité fine avec la préhension de balles à picot, de gros ballons et de cerceaux.
- Le grand trampoline où les enfants sautent tour à tour afin de développer leur tonus musculaire.

Eveil musical

Un intervenant musique propose une fois par mois durant le dernier trimestre de l'année une séance musicale. Tout âge confondu, les enfants ont accès à une animation musicale, développant ainsi leurs compétences artistiques. L'éveil musical permet à l'enfant de développer des capacités d'écoute, et de concentration. Son ouïe s'affine et peut progressivement distinguer les différents sons qui l'entourent. Par ailleurs, grâce à l'éveil à la musique, l'enfant acquiert une meilleure coordination de ses mouvements. Cette activité artistique favorise la formation des émotions et l'enfant s'ouvre naturellement sur le monde qui l'entoure. Il s'exprime et communique à travers la musique.

L'égalité filles et garçons

Le principe d'égalité entre les filles et les garçons est présent dans nos pratiques professionnelles et au quotidien. L'enfant est accueilli et pris en compte comme un individu à part entière. Les enfants quel que soit leur sexe ont accès de la même manière à tous les jeux. Il n'y a pas de proposition de jeux axés en fonction de leur genre. Dans la même perspective, nous n'associons pas de couleurs aux filles et aux garçons. Par exemple, nos bavoirs et nos draps housse sont donnés de manière aléatoire sans tenir compte des couleurs et du sexe de l'enfant. Il n'y a pas non plus de codes couleurs/ genre pour les étiquettes.

Projet social et développement durable

L'Environnement

Mazamet est une commune située dans le département du Tarn (81), au centre de la région Occitanie. Proche de l'Aude et de l'Hérault, au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la ville se situe à mi-chemin entre Toulouse et Béziers. Elle est la capitale du majestueux massif de la Montagne Noire.

En 2018, 10 033 habitants vivaient sur la commune. 4987 ménages sont installés, comprenant 2571 familles dont 33.4% sont en couple avec enfant(s) et 18.1% de familles monoparentales. Nous notons que la part des femmes dans les familles monoparentales représente 14.8% contre 3.3% pour les hommes. Parallèlement, sur 4987 ménages, 40.2% d'entre eux sont retraités.

D'autre part, sur la commune de Mazamet il a été recensé 526 enfants de moins de 6 ans dont 280 de moins de 3 ans.

Enfin, en 2018 il y a eu une forte augmentation des naissances avec 117 naissances, contre 76 en 2017 et 75 nouvelles naissances en 2019.

L'ensemble de ces indicateurs aboutit à un constat, à savoir la hausse des besoins d'un mode de garde sur la commune.

Historique

Créée en 1963 au sein des locaux du Centre Social de Mazamet, notre structure était d'abord une halte-garderie gérée par la CAF ayant un agrément pour 20 enfants. Le rôle de cet établissement était d'accueillir de manière occasionnelle les enfants de moins de 6 ans afin de laisser du temps libre aux parents, mais également de socialiser les enfants. Un travail était mené en étroite collaboration avec le Centre Social, favorisant ainsi l'accueil des enfants dans un but social (temps libre ou recherche d'emploi pour les parents, prévention, socialisation de l'enfant). La structure était fermée entre midi et deux heures et ne fournissait pas le repas.

En janvier 2014, la gestion de la halte-garderie a été reprise par la municipalité. La politique petite enfance de la ville a permis d'accentuer les moyens mis en œuvre pour les modes de garde sur Mazamet, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Ainsi, au vu de cette évolution et des

besoins, la halte-garderie est devenue un centre multi-accueil le 1^{er} novembre 2016. Les modalités d'accueil (journée entière avec repas), les locaux et l'agrément ont changé. En effet, maintenant située dans les locaux de l'école de la Lauze, notre structure peut accueillir 17 enfants.

Autres modes de garde sur la commune

Centre multi accueil Jeanne Mazel : Situé au centre de ville de Mazamet, il accueille 35 enfants de 2 mois et demi jusqu'à la veille de leurs 4 ans répartis en deux sections : bébés/moyens et moyens/grands. La structure est ouverte de 7 h 30 à 18h15 du lundi au vendredi.

Relai petite enfance : C'est un lieu de ressource, d'information, d'orientation, d'écoute, d'échange... C'est un service de proximité à destination des (futurs) parents, (futurs) assistantes maternelles et des enfants accueillis. Le RPE propose un accompagnement afin que les parents puissent trouver un mode d'accueil sur le territoire mais aussi un accompagnement des assistantes maternelles. Des temps d'éveils et de socialisation pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles sont également organisés.

La maison des jeunes et de la culture/ centre social : La MJC CS dispose de 2 sites sur Mazamet à proximité de chaque centre multi accueil : l'un est situé en plein centre-ville et l'autre à La Lauze. Elle propose différentes activités aux enfants de 5 à 16 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Les écoles primaires (maternelles et élémentaires) : On compte 8 écoles sur le territoire de Mazamet dont 2 privées.

Les collèges et lycées : Il y a 3 collèges et 3 lycées (2 publics et 1 privé) sur la commune de Mazamet.

Les partenaires

Notre structure s'appuie sur différents partenariats tels que :

- Ecole de la Lauze
- Maison de retraite la Chevalière.
- Médiathèque
- Hautpouloise
- Centre multi-accueil Jeanne-MAZEL
- MJC /Centre Social : Travail de partenariat sur différents projets.
- Protection Maternelle et Infantile : Des permanences sont assurées par des puéricultrices pour accueillir les enfants avec leurs parents. Sur rendez-vous un médecin assure également des consultations.

- La caisse d'allocataires familiales : Dans le cadre de la prestation de Service Unique, elle prend en charge 66 % du prix de revient horaire de l'établissement dans la limite du plafond fixé annuellement par la CAF, déduction faite des participations familiales.
- La médecine du travail : L'ensemble du personnel passe une visite médicale tous les 2 ans.
- Les services de la ville : Travail en étroite collaboration avec les différents services techniques et administratifs de la ville.

La place et l'implication du parent au sein de la structure

Nous accordons une importance particulière à associer les parents à la vie de la structure. C'est pourquoi nous veillons à ce que la relation établie avec les parents repose sur une confiance mutuelle pour le bien-être de l'enfant.

Nous considérons le parent en tant que premier éducateur de son enfant ainsi notre rôle vise à l'accompagner à la première séparation et dans sa parentalité. Ceci dans le but d'accueillir au mieux l'enfant. Un vrai travail de coéducation est alors mis en place entre les professionnels et les parents à travers une cohérence éducative. Nous avons ainsi mis en œuvre plusieurs outils :

- Fiche adaptation : Lors de la période d'adaptation, la professionnelle qui accueille la famille, remplit la feuille après un échange avec le parent concernant le rythme et les habitudes de l'enfant. Cet outil nous permet de mieux connaître l'enfant et de mieux répondre à ses besoins.
- Les transmissions orales : Lors de l'accueil du matin et du soir, ces échanges nous permettent d'accompagner et de prendre en charge au mieux l'enfant. Nous accordons une importance particulière à ces transmissions afin de favoriser le dialogue et la relation avec les parents, dans un souci de coéducation de l'enfant.
- Les goûters entre parents : Plusieurs fois dans l'année sont organisés des goûters (Noël, fête des parents, fête de fin d'année) et tous les parents sont invités à venir partager ce moment convivial. C'est l'occasion de créer des liens entre les professionnels et les parents en les intégrant dans la vie de la crèche.

L'accueil des familles en insertion et vulnérables

Notre structure s'efforce d'accueillir le plus possible les enfants dont les parents sont en insertion professionnelle. Lorsque le parent avance dans son projet (formation, emploi en chantier d'insertion...), nous établissons ensemble les modalités d'accueil de l'enfant pour élargir le temps d'accueil.

A compter de septembre 2023, 1 place de crèche est réservée comme place AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle) afin de faciliter l'accès à l'emploi des parents de jeunes enfants en proposant aux parents demandeurs d'emploi un service pour faire garder leurs enfants de 0 à 3 ans afin qu'ils puissent mener à bien leurs démarches de recherche d'emploi, entretien d'embauche, formation, rendez-vous avec Pôle emploi, période d'essai, stage, création

d'entreprise.... Ceci est en collaboration avec Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, le Conseil Départemental.

Comme évoqué précédemment, nous travaillons en étroite collaboration avec les services du département (PMI) et le centre social de la commune : ainsi nous accordons une attention particulière à accueillir les enfants des familles en difficultés sociaux-économiques. Des places sont disponibles pour répondre aux besoins de ces familles.

Les actions en matière de développement durable

Le développement durable est une démarche globale que nous nous essayons progressivement de mettre en œuvre. C'est l'ensemble de nos actions, à petite ou grande échelle, qui permettent d'instaurer une dynamique durable, fondée sur le principe de recherche continue de l'amélioration de la qualité d'accueil des familles. La politique petite enfance de notre ville accorde une attention particulière à cette démarche.

Concrètement, nous avons mis en place un nettoyage alternatif de nos locaux avec l'installation d'une machine à eau ozonée. Les surfaces, les jouets, les sanitaires et le sol est nettoyés avec de l'eau ozonée. Dans un souci, de bien-être des enfants mais également des professionnels, l'utilisation de produits ménagers est limitée.

Notre structure s'inscrit progressivement dans une démarche éco-responsable afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens en collaboration avec le label « labelvie ». Nous avons suivi des formations sur l'entretien, les cosmétiques et l'alimentation qui tendent vers le développement durable. De ce fait, notre politique d'achats intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement. Notre démarche d'achat s'applique autant sur les biens de consommation courante comme le matériel pédagogique (choix de jeux en bois issus de la gestion durable des forêts et labellisé.), l'alimentation bio et locale, l'achat des couches écologiques que sur nos achats informatiques (papier, dématérialisation des factures et reçus).

Enfin, tous les petits gestes du quotidien contribuent à mieux respecter notre environnement. Nous nous efforçons à adopter un comportement responsable, à consommer de manière responsable et à sensibiliser ces valeurs aux enfants. C'est ce que nous appelons les éco-gestes du quotidien (recyclage, tri sélectif et lutte anti gaspillage). Afin de limiter l'utilisation du plastique et réduire le gaspillage alimentaire, nous utilisons des plateaux repas en inox où l'enfant a à disposition tout le repas (entrée/plat/dessert) qu'il mange dans l'ordre qu'il veut. Cela participe à limiter le gaspillage alimentaire. Nous avons également remplacé les verres en plastique des enfants par la matière verre. Toujours dans une démarche responsable pour préserver notre planète, nous veillons à éteindre les lumières lorsque cela n'est pas nécessaire ; la salle d'activité et les dortoirs sont équipés de variateurs de lumière.

D'autres changements vers une qualité d'accueil durable et écologique sont en réflexion et vont continuer d'être opérés progressivement.

Conclusion

Des évaluations du projet sont prévues afin de faire un bilan de la situation et des objectifs définis. Il peut évidemment évoluer dans le temps et être réajusté.

A travers ce projet, nous avons pu réfléchir et harmoniser nos pratiques professionnelles afin de répondre aux besoins et aux rythmes des enfants. Nous souhaitons ainsi faire preuve de transparence afin qu'une relation de confiance s'établisse avec les parents.

L'enfant se construit à travers ce qu'il vit, ce qu'il voit, ce qu'il ressent et ce qu'il entend. Les premières années de vie de l'enfant sont essentielles pour son développement psychomoteur et affectif. Ainsi, le personnel joue un rôle fondamental dans la construction de l'enfant et de son identité c'est pourquoi un travail de continuité et de coéducation avec les parents est essentiel. Travailler ensemble pour le bien-être de l'enfant.

Mazamet, le 5 juillet 2023.